Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_01-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 30 mars 2026

—

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 25
-représentés : 4

Le trente mars 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-trois mars 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme TISSIER Isabelle, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, Mme CIVY Anne-Marie, respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme LE GALL Déborah, M. LE GOFF Philippe.

DEL2026-03-01-ÉLECTION D'UN SECRETAIRE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal (article L2121-15 du code général des collectivités territoriales). Le Maire invite le conseil à désigner un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, M. Maël LE PILLOUER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)